Les couleurs du Pays

JUILLET 2022 #40

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



TOURISME

L'Alsace Verte, un territoire authentique

P. 11



L'INSTITUTION

Pour tout savoir sur le budget de la Communauté de communes

P. 4



LES GRANDS PROJETS

Ouverture d'un espace France Services

P. 8



AGENDA

Manifestations estivales 2022

P. 23

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-7
- Le budget de la Communauté de communes

LES GRANDS PROJETS 8-10
- Ouverture d'un espace France Services
- Carte nationale d'identité et passeport : création d'un service commun

DOSSIER TOURISME 11-13
- L'Alsace Verte, un territoire authentique

NOS VILLES ET VILLAGES 14-15
- La commune d'Oberbronn
- La commune d'Offwiller

PORTRAIT 16
- Maud Steininger

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 17-21
- Retour en images : Les portes ouvertes à l'Épicerie sociale intercommunale « La fraternelle »
- Soutien à l'Ukraine !
- Un projet jardin à la micro-crèche « D'Sandhaasle »
- Notre Conseiller numérique est à votre disposition
- Le danger d'internet et des réseaux sociaux
- Entretien de la voie communale d'intérêt communautaire reliant Oberbronn à Gumbrechtshoffen
- Des actions « Nature » au sein du périscolaire de Niederbronn-les-Bains
- Composteur individuel : comment ça fonctionne ?

TRIBUNE D'EXPRESSION 21

ACTUALITÉS 22
- PIG Rénov'Habitat : modification des permanences
- Je rénove en Alsace du Nord
- Job dating « La rentrée de l'emploi »
- Soutien aux associations du territoire
- Les ateliers des aidants
- Festival Mômes en scène - du 3 au 7 août 2022

AGENDA 23-24
- Manifestations estivales 2022 (juillet, août, septembre)



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Sur **Facebook** pour retrouver les dernières actualités et sur **Instagram** pour découvrir ou redécouvrir le territoire et les projets de la Communauté de communes en images.

Pour qu'aucune actu ne vous échappe... Visionnez sans modération le site de la **télévision locale** du Pays de Niederbronn-les-Bains (www.tv3v.fr).

TV3V

Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte – Commune d'Oberbronn – Commune d'Offwiller – Alcedo – Sabine Reuther – Ville de Reichshoffen – Commune de Dambach – Commune de Mietesheim – JM Banwarth – Michel Rauch – Adobe Stock

Dépôt légal : 06/2022 – 12 000 exemplaires
ISSN 2823-9385

Conception & réalisation : BlitzStudio
Impression : Ott Imprimeurs – Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS
5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86

Nouveaux horaires à compter du 1er juillet 2022 :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi
www.ccpaysniederbronn.fr
@ccpaysniederbronn

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,



L'été qui vient de s'installer révèle la beauté de nos villes et villages. Partout ont fleuri les entrées d'agglomération, les espaces et bâtiments publics ainsi que les maisons et jardins des particuliers. La nature qui nous environne nous offre un festival de couleurs. Et nous nous rappelons une évidence que nous avons souvent tendance à oublier : nous vivons dans un cadre de vie privilégié !

Avec les communes, la Communauté de communes n'a de cesse de le préserver et, dans le même temps, le valoriser afin que les habitants du Pays de Niederbronn-les-Bains n'aient rien à envier à ceux des territoires voisins.

Cela passe par la réalisation de projets, petits et grands, dont certains peuvent directement vous impacter : l'ouverture de plusieurs nouvelles structures d'accueil périscolaire, l'amélioration du service de transport à la demande « taxi pour tous », le déploiement de la fibre optique, la création d'une maison de services, l'optimisation de nos itinéraires et pistes cyclables, la mise en valeur de nos gares… D'autres, qui peuvent paraître plus éloignés de vos intérêts, sont tout aussi importants pour l'avenir de notre territoire : le développement de nos zones d'activités économiques, la préservation de nos cours d'eau, la réhabilitation des bureaux de la gendarmerie, l'adaptation de notre plan local d'urbanisme intercommunal à certaines évolutions récentes…

Ces quelques considérations montrent, si besoin en était, que la Communauté de communes fait partie de votre vie quotidienne, au même titre que la commune dans laquelle vous habitez. Le magazine que vous êtes en train de lire vous le démontrera une nouvelle fois.

Pour l'heure, je vous souhaite un bel été. Prenez le temps de découvrir ou redécouvrir l'écrin de nature dans lequel sont nichées nos communes. L'endroit est idéal pour s'oxygéner et se ressourcer, seul ou en famille. Nous vivons au pays du charme et de l'inattendu, marqué par les thermes de Niederbronn-les-Bains, l'épopée ferroviaire de Reichshoffen, le gré des Vosges de Rothbach, les disques enflammés d'Offwiller, la saga De Dietrich de Zinswiller, le couvent d'Oberbronn, le raifort de Mietesheim, les vergers de Gumbrechtshoffen, le jazz de Mertzwiller, le château du Windstein, les bretzels de Gundershoffen, la casemate de Dambach, ou encore l'église d'Uttenhoffen qui est la plus petite de toute l'Alsace !

Avec toutes mes amitiés,

Patrice Hilt
Président de la Communauté
de communes du Pays
de Niederbronn-les-Bains



BUDGET ET FINANCES
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Comment est élaboré le budget de la Communauté de communes ?

Un rapport d'orientation budgétaire (ROB) est communiqué aux Conseillers communautaires. Il leur présente les prévisions d'évolutions des recettes et des dépenses, les engagements pluriannuels ou encore la dette de l'intercommunalité.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet ensuite aux élus de discuter des priorités budgétaires et de la situation financière de la collectivité. Il est obligatoire dans les collectivités de plus de 3 500 habitants. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil communautaire approuve la section de fonctionnement, puis celle d'investissement pour le budget principal de la collectivité, ainsi que les éventuels budgets annexes. Le budget primitif doit être voté avant le 15 avril de chaque année.

À quoi sert un budget ?

Le budget est l'outil fondamental de la gestion d'une intercommunalité : aucune dépense ne peut être engagée si elle n'est pas inscrite au budget.

Chaque budget est composé de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les recettes et les dépenses de chacune de ces sections doivent impérativement s'équilibrer.

La section de fonctionnement sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de l'intercommunalité. À titre d'exemples, elle comprend la collecte et le traitement des déchets ménagers, le fonctionnement des crèches et des structures d'accueils périscolaires, l'achat de denrées pour l'épicerie sociale, le versement de subventions aux associations, ou encore la rémunération des agents de la Communauté de communes.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement du produit des impôts locaux et des dotations de l'État.

La section d'investissement sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de l'intercommunalité. Elle permet d'investir dans des secteurs couverts par les compétences transférées à la Communauté de communes, tels le développement économique, l'aménagement de l'espace, la gestion des cours d'eau, ou encore la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire.

La section est financée par des dotations et subventions de l'État ou d'autres organismes publics. Le cas échant, elle peut également être alimentée par les recettes non employées issues de la section de fonctionnement et/ou par un emprunt.

Quel est le montant du budget 2022 de la Communauté de communes ?

Après deux années bouleversées par la crise sanitaire et des finances impactées par la lutte contre la Covid-19, le budget 2022 de la Communauté de communes a été voté lors de la séance du Conseil communautaire du 4 avril dernier. C'est un acte de prévision des dépenses et des recettes sur un an.

Pour l'année 2022, le budget global, hors Centre intercommunal d'action sociale, s'élève à **27 181 909,80 €** et se décompose comme suit :

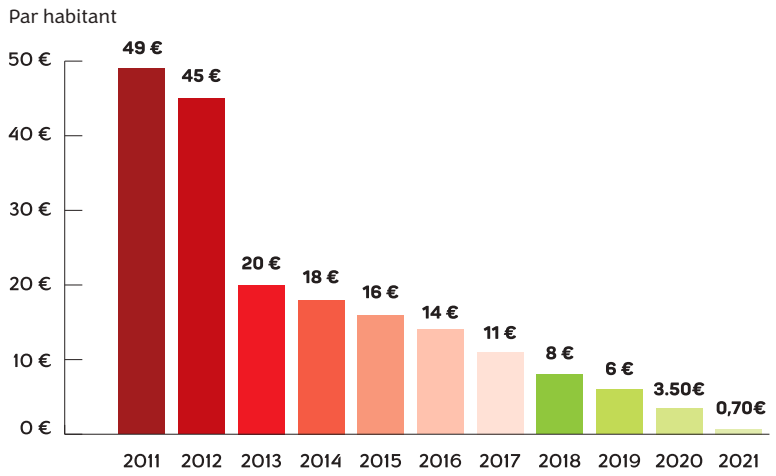
- **Budget principal 2022 : 21 306 000,00€** (16 320 000,00€ en fonctionnement et 4 986 000,00€ d'investissement)
- **Budgets annexes 2022** (hors Centre intercommunal d'action sociale) : **5 875 909,80 €.**

La Communauté de communes affiche une capacité de désendettement de moins d'un an (0,72 années). Ce ratio est extrêmement faible, et témoigne ainsi de la bonne santé financière de la collectivité.

Le Centre intercommunal d'action sociale, établissement public rattaché à la Communauté de Communes, dispose d'un budget à part dont le montant total s'élève pour 2022 à 239 281,23 € (219 240,00 € en fonctionnement et 20 041,23 € en investissement).

Évolution de l'encours de la dette

La dette par habitant n'a cessé de diminuer ces dix dernières années, pour atteindre un montant nul en 2022.



Budget et finances de la Communauté de communes (suite)

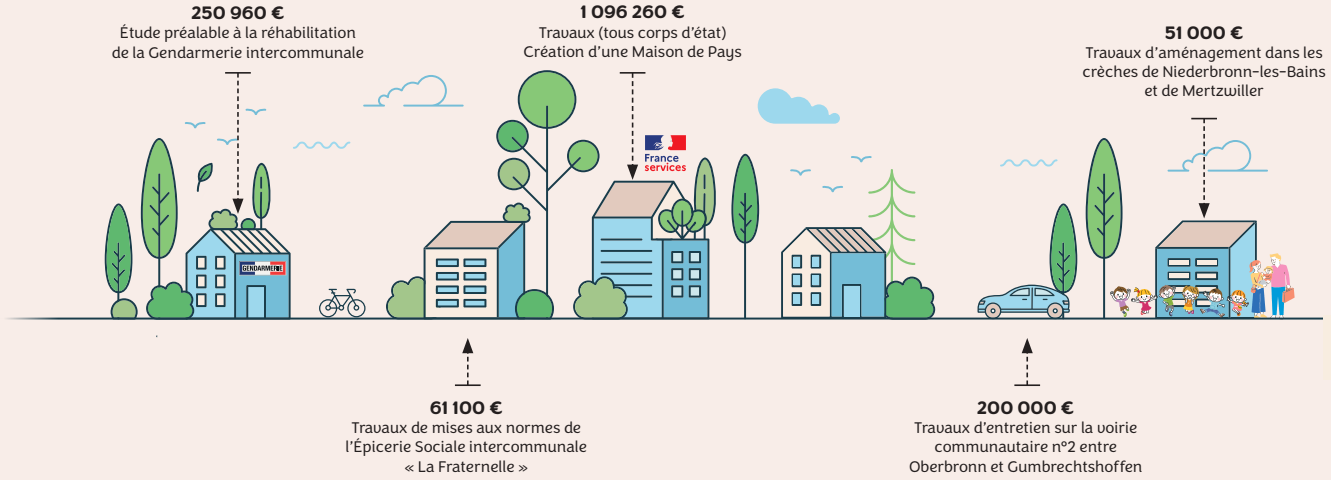
INVESTISSEMENT 2022

Dès le début de l'actuelle mandature, les élus de la Communauté de communes ont fait certains choix stratégiques, en s'engageant dans plusieurs grands projets d'investissement. Parmi eux figurent, notamment :

- La création d'une Maison de Pays (démarrage des travaux dans les prochains mois)
- La réhabilitation de la Gendarmerie intercommunale (démarrage des travaux en 2023)
- L'augmentation significative de l'offre d'accueil périscolaire.
- Le développement des pistes et itinéraires cyclables dans les prochaines années.
- La mise en place d'une opération de revitalisation du territoire (ORT), laquelle sera articulée autour de deux axes : l'habitat et le commerce (au courant de l'année 2023)
- Le développement de nouvelles zones d'activités économiques.

DÉPENSES : 4 986 000,00 € ▶

Au cours des dernières années, l'excédent cumulé permet à la collectivité de réaliser des investissements sur le territoire sans avoir recours à l'emprunt. Le programme annuel d'investissement prévoit 4 986 000,00 € de dépenses en 2022. Parmi ces dépenses figurent les investissements prioritaires suivants :



RECETTES : 4 986 000,00 € ▶

Les recettes d'investissement se composent essentiellement des dotations de l'État, des subventions versées par la Caisse d'allocations familiales, ainsi que de l'autofinancement.



- **497 175,75 €** Dotations de l'État
- **592 765,00 €** Subventions d'investissement
- **3 170 609,48 €** Virement d'autofinancement
- **725 449,77 €** Autres recettes d'investissement



FONCTIONNEMENT 2022

DÉPENSES : 16 320 000,00 €

Le coût de fonctionnement de la Communauté de communes est de 16 320 000,00 €. Les dépenses de fonctionnement se composent, entre autres, des charges de personnel, des charges générales (énergies, fournitures, carburants, assurances...) ou encore des dotations versées aux communes et des subventions de fonctionnement aux associations.



Nom de l'organisme	Montant	%
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CIAS)	115 729.78 €	9 %
ÉCOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE NIEDERBRONN (EMCN)	115 500.00 €	9 %
TÉLÉVISION LOCALE TV3V	115 500.00 €	9 %
MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	8 660.00 €	1 %
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE « L'ALSACE VERTE » (OTI)	156 117.13 €	12 %
RÉSEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE (RAI)	730 000.00 €	57 %
AUTRES CONTRIBUTIONS (ASSOCIATIONS, COOPÉRATIVES SCOLAIRES, SUBVENTIONS ACHATS D'ARBRES, CHANTIERS D'INSERTION ...)	43 500,00 €	3 %
TOTAL	1 285 006,91 €	100 %

RECETTES : 16 320 000,00 €

Les recettes de fonctionnement sont composées des produits des services (c'est-à-dire les participations des familles inscrites dans les structures d'accueil périscolaire et dans les structures d'accueil de la petite enfance), des impôts et taxes, ainsi que des dotations et participations de l'État.



647 350,00 €
Produit des services (participations des familles)

7 326 215,00 €
Impôts et taxes

3 356 369,00 €
Dotations et participations de l'État

4 990 066,00 €
Autre recettes de fonctionnement

Taux d'imposition

Au moment du vote du budget, le Conseil communautaire délibère également sur les taux d'imposition.

Type d'impôts	Taux votés en 2022 (identiques à 2021)
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	19,87 %
Taxe foncière sur le non bâti	3,32 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,50 %
Taxe GEMAPI	Produit de la taxe arrêté à 160 000 €



LES GRANDS PROJETS

OUVERTURE D'UN ESPACE France services



C'est l'un des grands projets de cette mandature : la création d'un espace France services au sein de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Ce projet deviendra réalité en juillet prochain : à cette date, un espace France services ouvrira ses portes aux quelque 23 745 habitants du territoire. Il fonctionnera dans les locaux de la Communauté de communes, au second étage du bâtiment « Bureau central » situé au centre de la ville de Niederbronn-les-Bains.

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par les élus de l'intercommunalité pour une raison toute simple : la disparition progressive, dans nos zones rurales, des services de l'État. En effet, cela n'aura échappé à personne : depuis plusieurs années maintenant, les services gérés par l'État délaissent peu à peu nos territoires. Dernier exemple en date : la trésorerie de Niederbronn-les-Bains qui vient de quitter la ville au début de cette année. Toutes ces fermetures ont pour conséquence d'obliger la population, qui continue pourtant à avoir besoin de ces services, à se rendre dans des villes plus importantes situées souvent à plusieurs dizaines de kilomètres de leur domicile, ou à réaliser les démarches via les sites web, ce qui suppose une certaine maîtrise de l'outil informatique. Pour pallier ces inconvénients, la Communauté de communes a réagi sans tarder : d'une part, elle a recruté un conseiller numérique dont la mission principale est d'accompagner les administrés dans leurs démarches numériques ; d'autre part, elle a demandé à l'État de labelliser sur son territoire un espace France Services.

Cet espace France services est un guichet unique qui s'emploie à faciliter les démarches des habitants auprès des services publics. Il est, ni plus ni moins, un espace de proximité dans lequel n'importe quel habitant des treize communes membres de la Communauté de communes peut se rendre afin d'y obtenir une réponse adaptée à sa problématique et à sa situation. Finis les déplacements jusqu'à Haguenau, Strasbourg ou plus loin encore !





À compter de juillet, l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains accueillera des permanences (sous plusieurs formes) des finances publiques, de Pôle emploi, de la Carsat, de la Caisse primaire d'assurance maladie, de la Mutuelle sociale agricole, de la Maison départementale pour les personnes handicapées, de la Caisse d'allocations familiales ou encore du service public de rénovation de l'habitat. Les avocats du Barreau de Strasbourg y tiendront également des consultations juridiques gratuites. D'autres services s'y adjoindront avec le temps dont, certainement, la Mission locale, le Bureau d'accès au logement ou encore le Centre d'information des droits des femmes et de la famille. Bien évidemment, c'est également dans cet espace France Services que se tiendront les permanences du Centre intercommunal d'action sociale ou encore du conseiller numérique du Pays de Niederbronn-les-Bains. La délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports se fera également au même endroit.

Dans les mois à venir, l'intercommunalité envisage encore d'y développer la télémédecine, qui permettra aux habitants du territoire de consulter à distance un médecin ou un spécialiste afin de parer, pour les pathologies les moins graves, à la désertification médicale de nos régions.

Pour assurer le bon fonctionnement de ce nouvel espace, deux agents de la Communauté de communes renseigneront et guideront toutes les personnes qui se présenteront à leur guichet. Une large communication sera faite dans les prochains jours auprès de l'ensemble des habitants du territoire.

De juillet 2022 à fin 2023, cet espace France services fonctionnera au deuxième étage du Bureau central situé au centre de Niederbronn-les-Bains. Début 2024, lorsque les travaux de création de la Maison de Pays seront achevés, il migrera au rez-de-chaussée du même bâtiment, dans des locaux flambants neufs, plus spacieux et mieux équipés.

Gratuit et ouvert à tous, ce service fonctionnera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi uniquement de 9h à 12h. Les agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien. En complément des démarches administratives, il est également possible de suivre des ateliers d'accès au numérique.

Un conseiller numérique est disponible pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne : création d'une adresse e-mail, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Sur rendez-vous, lors de permanences dans les communes du territoire ou lors d'ateliers thématiques, il saura accompagner les usagers au mieux.

Pour une présentation de l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains, consultez le site de la Communauté de communes www.ccpaysniederbronn.fr



Carte nationale d'identité et passeport :

CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN

Pendant longtemps, toutes les mairies de France délivraient des cartes nationales d'identité ainsi que des passeports. Cela n'est plus possible depuis 2009, date à laquelle l'État a décidé de centraliser la délivrance de ces documents au sein de certaines communes seulement, avec l'accord de celles-ci. Immédiatement, la ville de Niederbronn-les-Bains, alors chef-lieu de canton, avait fait le choix d'offrir ce service à sa population. Ce service a néanmoins un coût puisque son fonctionnement nécessite deux agents communaux à temps plein, pour une participation financière de l'État assez modique puisqu'elle se limite à 8 580 euros par an.

Récemment, la ville de Niederbronn-les-Bains a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus assurer ce service en raison de son coût trop élevé. Sans tarder, le Président de la Communauté de communes, Patrice Hilt, a alors proposé à ses instances que l'intercommunalité reprenne ce service pour deux raisons : d'une part, la délivrance d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport est un service essentiel que les élus se doivent de proposer à leurs administrés. En tant que tel, il s'insère parfaitement dans le projet plus large de création d'un espace France services ; d'autre part, ce service profite à tous les habitants de l'intercommunalité (et à tous les autres aussi car toute personne habitant en France peut y accéder, librement), et dépasse ainsi les seules limites de la ville de Niederbronn-les-Bains.

Il a été suivi dans sa proposition par le Conseil communautaire, à l'unanimité. Ainsi, à compter du 1er juillet prochain, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeport ne sera plus assuré par la ville de Niederbronn-les-Bains, mais par la Communauté de communes qui le financera intégralement.

Du 1er juillet 2022 à fin 2023, ce service fonctionnera dans les locaux de l'hôtel de ville de Niederbronn-les-Bains, comme par le passé. En revanche, à compter de 2024, il migrera lui-aussi au rez-de-chaussée du Bureau central, dans les nouveaux locaux de l'espace France services.

Vous souhaitez demander une carte nationale d'identité ou un passeport ? Voici comment faire :

PREMIÈRE ÉTAPE : constituer un dossier en ligne.
Deux possibilités s'offrent à vous :

- Le dossier peut être constitué en ligne sur le site de la Communauté de communes www.ccpaysniederbronn.fr ou sur celui de la ville de Niederbronn-les-Bains www.niederbronn-les-bains.fr
- Vous pouvez également choisir de remplir un dossier papier. Dans ce cas, il vous faudra retirer en mairie un formulaire CERFA.

SECONDE ÉTAPE : prendre rendez-vous.
Là encore, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- en ligne sur le site de la Communauté de communes (www.ccpaysniederbronn.fr) ou sur celui de la ville de Niederbronn-les-Bains (www.niederbronn-les-bains.fr).
- par téléphone au 03 88 80 89 89.
- par mail : cni-passeports@niederbronn-les-bains.fr

TROISIÈME ÉTAPE : vous présentez physiquement à la mairie de Niederbronn-les-Bains à la date du rendez-vous.

Il faudra vous munir de l'ensemble des pièces requises ainsi que d'une photographie. Vous trouverez la liste des pièces demandées sur le site www.service-public fr. N'hésitez pas à contacter le service de confection des titres sécurisés pour plus d'informations sur les pièces nécessaires. Dans certains cas, l'achat d'un timbre dématérialisé sera nécessaire.

INFOS PRATIQUES

Pour obtenir ou renouveler votre carte d'identité nationale ou votre passeport, gagnez du temps en remplissant une pré-demande en ligne.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : **https://moncompte.ants.gouv.fr**
Une fois connecté à votre espace personnel, vous pourrez ensuite sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer. Après avoir rempli cette pré-demande, il convient ensuite de contacter le **03 88 80 89 89** pour prendre rendez-vous avec notre service de confection des titres ou directement en ligne sur le site de la communauté de communes ou de la ville de Niederbronn-les-Bains.

En cas de difficultés, pensez à contacter notre conseiller numérique au **06 72 29 39 23** ou par mail à **nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr**

L'Alsace Verte

Située au nord de l'Alsace et en grande partie dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, lequel est classé Réserve mondiale de la biosphère, l'Alsace Verte est un territoire authentique qui s'étend de la station thermale de Niederbronn-les-Bains à la cité fortifiée de Wissembourg, en passant par la vallée de la Sauer et l'Outre-Forêt.

L'envie de créer un Office du Tourisme intercommunautaire est née en 2018 de la collaboration des communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, du Pays de Wissembourg, de Sauer-Pechelbronn et de l'Outre-Forêt.
Son comité de direction est composé de 30 membres titulaires élus et socio-professionnels, ainsi que d'autant de suppléants. La dénomination touristique est Office du tourisme intercommunautaire (OTI) de l'Alsace Verte. Cette structure permet de promouvoir l'ensemble des quatre territoires. Elle a été créée le 1er juillet 2019 avec une mise en œuvre opérationnelle depuis le 1er janvier 2020. À cette date, l'ensemble du personnel des offices de tourisme regroupant les Bureaux d'informations touristiques du Pays de Niederbronn-les-Bains, du Pays de Wissembourg, de Sauer-Pechelbronn, de l'Outre-Forêt et de Hunspach y a été intégré.

Malgré un lancement touché par la pandémie de Covid-19 et des confinements, l'équipe de l'OTI a tout mis en œuvre pour avancer sur des projets concrets.

>> SUITE P.12

Cinq stations vertes

L'Alsace Verte a la chance d'avoir cinq stations vertes sur son territoire. Le label Station verte est attribué aux communes qui respectent certaines conditions : une destination de loisirs en pleine nature ayant une démarche d'écotourisme, dans un environnement préservé et agréable, valorisant le terroir et proposant des visites et des animations pour toute la famille.

- **Niederbronn-les-Bains**, station thermale classée, ayant su garder toute son authenticité,
- **Oberbronn** avec ses maisons à colombages parmi les plus anciennes du territoire,
- **Wissembourg**, capitale de l'Outre-Forêt, porte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- **Lembach**, bordé de nature et encaissé dans une vallée au confluent de la Sauer et du Heimbach,
- **Morsbronn-les-Bains**, station thermale, à la fois terre de mémoire et de bien-être.

Territoire de prédilection pour les randonneurs

Par la richesse et la diversité de ses paysages, l'Alsace Verte dispose de nombreux sentiers balisés et entretenus par le Club Vosgien. Véritable territoire de prédilection pour les randonneurs, l'Office de tourisme de l'Alsace Verte vous propose un certain nombre de circuits de randonnées, dont plusieurs au Pays de Niederbronn-les-Bains.

- **Randonnée du Hohenfels au Grand Wintersberg : 12 km**
- **Randonnée des forges aux châteaux de Windstein : 12 km**
- **Promenade sous les arbres de Niederbronn-les-Bains : 7,9 km**
- **Sentier de Janus : balade au-delà du paysage à Niederbronn-les-Bains : 11 km**
- **Circuit de randonnée vers le Grand Wintersberg : 6,5 km**

Les tracés sont disponibles sur le site de l'Alsace Verte : **www.alsace-verte.com**

Découverte du territoire à vélo

Les amateurs de cyclotourisme et de VTT y trouveront également leur bonheur. Les chemins et itinéraires cyclables raviront petits et grands. Huit circuits VTT sont accessibles pour les plus sportifs d'entre vous.

La Communauté de communes vous propose quatre circuits balisés sur son territoire, conseillés aux VTT ou VTC qui seront adaptés aux différents types de revêtements rencontrés sur le parcours. L'intercommunalité s'est engagée dans une démarche de développement des itinéraires cyclables afin de favoriser l'utilisation du vélo, tant pour une pratique de loisirs et de tourisme, que comme mode de déplacement quotidien sur de courtes distances ou en complémentarité avec les transports en commun. Après cinq années de travaux, les itinéraires cyclables du Pays de Niederbronn-les-Bains ont été inaugurés en 2018. Vous pouvez profiter pleinement, et dans de bonnes conditions de sécurité, des aménagements qui ont été réalisés. Plus de 70 km d'itinéraires cyclables offrent de belles perspectives pour découvrir les paysages et le patrimoine du Pays de Niederbronn-les-Bains à vélo.













Pour vous aider à prévoir vos déplacements et préparer vos sorties, la Communauté de communes vous propose une carte de ses itinéraires. Plusieurs parcours identifiables à l'aide d'un balisage de couleur et d'une signalétique adaptée vous permettront de vous repérer aisément sur le terrain. La carte est téléchargeable sur le site de la Communauté de communes (www.ccpaysniederbronn.fr, onglet « Vivre », rubrique « Itinéraires cyclables ».)

Une réflexion est en cours sur le développement, dans les années à venir, des itinéraires et pistes cyclables du territoire.

Le Thermalisme

L'Alsace Verte a la chance de compter deux stations thermales : la station thermale de Niederbronn-les-Bains et celle de Morsbronn-les-Bains.

La station thermale de Niederbronn-les-Bains recèle des trésors de bienfaits grâce à une source déjà exploitée au temps des romains il y a plus de 2000 ans, et dont les vestiges sont encore présents au cœur de la ville. L'eau thermale de Niederbronn-les-Bains est chlorurée, sodique et carbo-gazeuse. Elle provient d'un captage minéral (ex source romaine) et jaillit à une température de 18°C.

Les thermes, gérés par ValVital, accueillent les curistes pour une cure thermale à Niederbronn-les-Bains. Ils sont recommandés pour le traitement des pathologies rhumatismales ou traumatiques comme l'arthrose ou encore les rhumatismes inflammatoires.

En dehors de ces quelques focus, le Pays de Niederbronn-les-Bains regorge de bon nombre d'autres atouts touristiques. Ses villes et villages méritent d'être découverts ou redécouverts au travers de balades et de randonnées, à pied ou à vélo. Comme le souligne Patrice Hilt, Président de la Communauté de communes, *« l'endroit est idéal pour s'oxygéner et se ressourcer, seul ou en famille. Nous vivons au pays du charme et de l'inattendu marqué par les thermes de Niederbronn-les-Bains, l'épopée ferroviaire de Reichshoffen, le gré des Vosges de Rothbach, les disques enflammés d'Offwiller, la saga De Dietrich de Zinswiller, le couvent d'Oberbronn, le raifort de Mietesheim, les vergers de Gumbrechtshoffen, le jazz de Mertzwiller, le château du Windstein, les bretzels de Gundershoffen, la casemate de Dambach, ou encore l'église d'Uttenhoffen qui est la plus petite de toute l'Alsace. ».*

Plus d'informations sur www.alsace-verte.com









NOS VILLES ET VILLAGES

La commune d'Oberbronn

Oberbronn (étymologiquement, « source du Haut »), est un petit village pittoresque de 1 581 habitants, situé en bordure de forêts et collé au flanc des premiers contreforts des Vosges du Nord, qui n'a jamais cessé d'attirer voyageurs et promeneurs. Laissez-vous guider à travers ses vieilles ruelles bordées de maisons à colombage des XVI^{e}, XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, traces d'un passé témoignant du travail et de la peine des hommes de jadis.



Actualités

Projets en cours :
- Aménagement de la rue de la Croix
- Travaux d'économie d'énergie au niveau des bâtiments communaux
- Installation d'un columbarium supplémentaire au cimetière communal
- Remplacement de l'ensemble des compteurs d'eau
- Aménagement d'un terrain multisports

Projet à venir :
- Réhabilitation de la station d'épuration

La fête de la châtaigne
Elle constitue sans nul doute la manifestation phare de la commune. Organisée le 3ème dimanche du mois d'octobre, elle aura à nouveau lieu cette année, après deux années successives d'annulation en raison du contexte sanitaire.

Lieux ou monuments atypiques de la commune
- Église protestante du XVI^{e} siècle
- Maison à colombage des XVI^{e}, XVII^{e} et XVIII^{e} siècles
- Couvent, siège de la Congrégation des Sieurs du Très Saint Sauveur
- Parc à cigognes

Oberbronn

Maire : **Patrick Bettinger**
Superficie : **2 136 ha**
Population (au 1er janvier 2022) : **1 581 habitants**
Coordonnées :
26a rue Principale - 67110 OBERBRONN
Téléphone : 03 88 09 04 04
Mail : **mairie.oberbronn@laregie.fr**
Site web : **www.mairie-oberbronn.fr**
Page facebook : **@communeoberbronn**
Ouverture de la mairie :
Le lundi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h,
Le vendredi de 14h à 18h

La légende de la dame blanche
Une femme d'Oberbronn travaillait le jour chez des particuliers, et le soir lavait leur linge au lavoir situé en lisière de forêt, à la sortie du village vers Zinswiller. Apitoyée par la vie dure qu'elle menait, une femme l'aidait chaque soir. Comme elle apparaissait vêtue d'une longue robe et d'un voile blancs, la pauvre femme appela cette fée « la dame blanche ». La dame blanche lui demanda simplement de ne pas dévoiler sa présence. Ne pouvant garder ce secret, elle se mit à raconter son histoire et un soir, quelques habitantes curieuses la suivirent. Alors qu'elle commençait à laver son linge, la dame blanche apparut et l'aida dans sa besogne. Impatientes, les curieuses sortirent de leur cachette pour s'approcher et voir cette fameuse dame blanche.
Mais cette dernière avait déjà disparu et depuis, plus personne ne l'a jamais revue.



LA PAROLE AU MAIRE

Comment ne pas tomber sous le charme d'Oberbronn, Station verte et ancien village de vignerons posé au piémont des Vosges du Nord ?

Oberbronn est situé en Alsace Verte, dans un environnement naturel unique classé en « Réserve de Biosphère du Parc naturel régional des Vosges du Nord » par l'Unesco. Une balade dans ses ruelles vous fera découvrir un riche patrimoine historique avec son couvent, autrefois château des Comtes de Linange, sa maison du bailli, ses maisons des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, ses églises, ses remparts et de nombreux autres trésors à dénicher.

Il vous suffira de prendre un peu de hauteur pour profiter d'une vue exceptionnelle sur la plaine d'Alsace mais aussi sur la Forêt Noire.

Les adeptes de randonnée, de trail et les VTTistes seront aussi comblés par les nombreux sentiers et circuits balisés. Ceux-ci, au départ de la place du Couvent, les mèneront au travers des ruelles picturales du village ou les feront entrer dans le massif des Vosges du Nord en passant par la tour du Wasenkoepfel et par le château de la Wasenbourg.

Les touristes désirant poser leurs valises à Oberbronn feront le bon choix. Car de l'hôtellerie au camping ou au Couvent, en passant par les nombreux gîtes, ils seront assurés d'être bien accueillis et de passer de très bons moments.

Oberbronn, c'est aussi son école, ses entreprises, ses services et ses associations, mais surtout ses habitants qui sont la force vive du village et organisent, entre autres, la fameuse fête de la châtaigne.

Bienvenue dans notre charmante cité.

Patrick Bettinger
Maire d'Oberbronn

La commune d'Offwiller

Offwiller est un village typiquement alsacien situé dans le Parc Naturel des Vosges du Nord. Son Musée des Arts et traditions populaires retrace l'histoire de ses habitants, lesquels continuent à perpétuer chaque hiver le rite ancestral du Schieweschlawe (fête des disques enflammés).

Actualités

La municipalité a à cœur de développer et d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune, petits et grands. Dans ce cadre, plusieurs voiries ont été entièrement refaites (rue des Bergers, rue Rohrei, rue de la Bleich, rue des Pommiers) et de nouvelles places publiques sont en cours de création, dont un verger participatif ou encore un potager collectif. Les élus veillent également à la préservation de son patrimoine immobilier : plusieurs bâtiments publics ont ainsi été réhabilités (mairie, église, presbytère, atelier municipal...) et d'autres le seront prochainement dont, principalement, l'école. Enfin, sur un plan environnemental, les élus ont exprimé le souhait de multiplier les trames vertes en plaine et d'adapter les 908 ha que représente la forêt communale au changement climatique.

Particularités de la commune

Le village d'Offwiller est particulièrement connu pour avoir maintenu, envers et contre tout, la coutume du *Schieweschlawe* – littéralement le lancement de disques enflammés – qui était extrêmement répandu voilà plusieurs dizaines d'année dans toute la vallée du Rhin, en Suisse et en Allemagne.

Cette coutume est une fête solaire païenne d'équinoxe de printemps qui a lieu, à Offwiller, chaque année le dimanche après mardi-gras. Dans la montagne, un immense bûcher est allumé auprès duquel se rendent les habitants du village à la tombée de la nuit.



Offwiller

Maire : **Patrice Hilt**
Superficie : **1 592 ha**
Population (au 1er janvier 2022) : **815**
Coordonnées :
17a, rue de la Libération - 67340 OFFWILLER
Téléphone : 03 88 89 31 31
Mail : **mairie.offwiller@wanadoo.fr**
Web : **www.offwiller.fr**
Ouverture de la mairie :
Lundi de 10h à 12h - Mardi de 16h à 18h
Mercredi : fermé - Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 17h à 18h30



Au bout d'une baguette flexible de châtaignier, chacun fixe un petit disque en bois de hêtre de 10 cm de diamètre, percé d'un trou central. Ce disque est ensuite plongé dans les braises du bûcher. Lorsque les bords amincis commencent à brûler, on le retire. Le lanceur se dirige enfin vers une pierre plate inclinée vers la vallée, décrit plusieurs moulinets en l'air, puis frappe le disque sur le tremplin. La rondelle de bois se détache et décrit une trajectoire lumineuse dans le ciel. A travers cette coutume, qui est pratiquée à Offwiller depuis le Xe siècle, les villageois pensaient chasser par le feu le froid et les mauvais esprits des ténèbres. Des vœux de prospérité pour la saison à venir sont également formulés. Le disque symbolise le soleil. En réussissant à le lancer haut et loin, on pensait s'attirer les faveurs des dieux. En 2019, les élus lancé son projet d'inscription du Schieweschlawe au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. La procédure est actuellement en cours.

LA PAROLE AU MAIRE

Implanté aux piémonts des Vosges du Nord, Offwiller est un village typiquement alsacien dont l'identité ne s'est jamais altérée avec le temps. La tradition constitue son âme profonde. Elle a conduit les habitants à rassembler au fil des années différents témoignages de notre passé pour finalement créer un Musée des Arts et Traditions populaires. Elle explique également qu'Offwiller soit l'une des rares communes de France à avoir maintenu envers et contre tout le rite païen du Schieweschlawe auquel s'adonnent fidèlement les villageois chaque hiver. L'individualisme n'a pas de place à Offwiller. La vie du village est rythmée tout au long de l'année par de nombreuses fêtes et manifestations organisées par les associations locales. Le tissu associatif est dense et c'est lui qui régule la vie de la commune. Ici, les mots « bénévolat », « solidarité » et « hospitalité » ont encore toute leur signification pour le bien de l'ensemble de la population. Musique, sport, gymnastique, randonnées... tous les secteurs d'activités sont en réalité concernés par le milieu associatif qui représente un élément fédérateur et confraternel au sein du village.
La disposition du village est des plus singulières. Au Nord s'étend une importante forêt qui, par endroits, rejoint le département de la Moselle. Les richesses de la faune et de la flore y sont particulièrement préservées en raison de l'inscription de la commune dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Au Sud sont placés les jardins, vergers et terres agricoles qui, à certaines époques de l'année, offrent au spectateur un formidable bouquet de couleurs.
Partout, l'eau est omniprésente. Elle coule à flots dans les nombreuses fontaines du village qui la recueille dans des bacs en gré rouge. Issue des entrailles de la terre, l'eau naturellement glacée trouve ses sources dans la forêt communale. Son abondance a justifié la création voilà cinquante ans d'un Syndicat des eaux d'Offwiller et environs dont la mission première est d'assurer la production, le transport et la distribution de l'eau potable dans un périmètre de neuf communes.
Vous le voyez : les gages d'authenticité ne manquent pas ! Mais si le village d'Offwiller est resté profondément attaché à son patrimoine historique et culturel, il a cependant su très tôt vivre avec son temps. La modernité, le progrès, les évolutions techniques et sociales... sont des éléments qui sont sans cesse pris en compte dans la gestion de la commune.

Patrice Hilt
Maire d'Offwiller

PORTRAIT

Rencontre avec Maud Steininger

Fondatrice des savons bio ALCEDO

En quelques mots, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je m'appelle Maud Steininger et j'ai lancé Alcedo, une entreprise de fabrication artisanale de savons et cosmétiques bio en novembre 2021 à Niederbronn-les-Bains. J'ai un diplôme d'État d'éducatrice spécialisée. J'ai ensuite repris des études afin d'obtenir un Master de sociologie avec une spécialité en ingénierie des politiques sociales à Nancy. J'ai co-fondé une association de jeunesse en 2015 que j'ai dirigée pendant deux ans, avant de me décider à partir plusieurs mois à l'étranger.

D'où vous est venue l'idée de créer des produits cosmétiques sur le territoire ?

La création de mon entreprise est le fruit d'une reconversion professionnelle qui a débutée en 2018 à la suite d'un voyage itinérant de huit mois en Amérique centrale et en Amérique du sud. Ce changement de cap, je l'ai initié au Costa Rica, en participant à des ateliers de fabrication de cosmétiques écologiques mais c'est en France que j'ai décidé de me former à la saponification à froid, la parfumerie ainsi que la réglementation cosmétique.



Adepte de voyages, de sports en pleine nature et engagée dans l'associatif depuis de nombreuses années, j'ai voulu, à travers Alcedo, entreprendre et développer une activité à impact tant sur plan social qu'environnemental. Je connais bien la région puisque mes grands-parents avaient une petite maison de campagne à Liederschiedt, en Moselle. Mes parents y résident encore aujourd'hui. C'est un territoire que j'affectionne tout particulièrement, et c'est par l'intermédiaire de Madame le Maire de Niederbronn-les-Bains que j'ai eu la chance de rencontrer le Directeur de l'entreprise Celtic. Je loue depuis un espace dans son établissement pour y fabriquer mes cosmétiques bio à l'eau minérale naturelle.

Votre marque Alcedo, a-t-elle une signification ?

Alcedo fait référence au martin-pêcheur d'Europe ou Alcedo Atthis (de son nom scientifique). Ce petit oiseau extrêmement coloré évolue à proximité des cours d'eau et des rivières des Vosges du Nord. Le martin-pêcheur est un bio-indicateur naturel de la qualité d'un milieu aquatique et sa présence dans la région démontre qu'il est important d'agir pour préserver cet écosystème d'où mon leitmotiv : formuler des produits cosmétiques respectueux du vivant.

Comment sont fabriqués vos produits ?

En plus de formuler des produits avec une eau d'une grande pureté (source de la Liese), peu minéralisée et donc idéale pour la confection de produits cosmétiques respectueux de la peau, je travaille avec des matières premières nobles issues exclusivement de l'agriculture biologique (huiles végétales, beurres et huiles essentielles pour les parfums). Je privilégie des filières d'approvisionnement françaises et/ou européennes avec, dans un futur proche, le développement d'un réseau auprès de producteurs engagés dans la bio en région Grand Est.

J'utilise la technique de la saponification à froid pour fabriquer mes savons surgras, une technique qui consiste à chauffer les huiles et beurres à faible température pour conserver leurs propriétés tout en obtenant de la glycérine végétale naturellement hydratante pour la peau. Ce procédé de fabrication est très économe en énergie en plus de ne produire aucun rejet nocif pour l'environnement.

Je vais aussi développer d'autres produits cosmétiques dans les prochains mois : déodorants solides, dentifrice, eau démaquillante, etc. J'espère ainsi développer une « petite » industrie cosmétique et faire vivre le territoire.





RETOUR EN IMAGES

Les portes ouvertes à l'Épicerie sociale intercommunale « La fraternelle »

Le samedi 21 mai dernier, l'Épicerie sociale intercommunale « La fraternelle » située à Gundershoffen, a ouvert ses portes au grand public. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir son fonctionnement et ses activités.

Les visites et les animations se sont succédées dans une ambiance conviviale. Les visiteurs ont pu participer à des ateliers de fabrication de produits ménagers par l'association UTILECO, de cuisine par le Pâtissier des Thermes et la Route de la Santé, ainsi que de jardinage par Corinne Bloch du SMICTOM Nord Alsace. Des démonstrations de sports, des contes animés et des défis ont ravis petits et grands.

Ouverte depuis 2012, l'épicerie sociale permet à des familles en difficulté budgétaire d'effectuer des achats alimentaires et d'hygiène à moindre coût. Elle propose un accompagnement personnalisé et un tremplin vers l'autonomie. Elle fonctionne grâce à une équipe de bénévoles, une animatrice ainsi que des travailleurs sociaux du Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains qui œuvrent de manière commune à l'évolution des situations des bénéficiaires.













Soutien à l'Ukraine !

La Communauté de communes a souhaité participer à l'élan de solidarité en faveur du peuple Ukrainien en organisant, en partenariat avec ses communes, une collecte de produits de première nécessité. Plusieurs entreprises ont souhaité elles aussi participer à la solidarité mise en place, en proposant leurs services. Ainsi **Cartonnage d'Alsace** de Weyersheim a offert les cartons et le matériel d'emballage, **BDR Thermea** de Mertzwiller les palettes et les **Transports Reinheimer** situés à Gundershoffen ont acheminé gracieusement la vingtaine de palettes de dons collectés vers la plateforme logistique de la Protection civile à Strasbourg.

Un grand merci à tous les généreux donateurs !



Un projet jardin à la micro-crèche « D'Sandhaasle »

Les familles de la micro-crèche « D'Sandhaasle » ont répondu présent à l'invitation de l'équipe éducative pour la présentation du projet jardin dans la commune de Gundershoffen. Le samedi 30 avril dernier, les familles sont venues planter des fruits, des légumes et des fleurs dans ce magnifique jardin partagé. Elles ont également eu le plaisir d'échanger avec Martine Hetzel, Présidente de l'association « L'herbe folle », qui n'a pas hésité à leur transmettre ses précieux conseils.

Ce projet a germé d'une rencontre entre une bénévole de l'association « L'herbe folle » et les animatrices de la micro-crèche qui, curieuses de savoir ce qui se passait sur l'ancien terrain de foot de Gundershoffen, ont pu échanger sur ce beau projet de jardins partagés. C'est avec plein d'entrain que le projet a vu le jour au sein de la micro-crèche : comptines, histoires, balades autour du potager, découvertes de légumes et d'insectes... ont bercé ces derniers mois.



Notre conseiller numérique est à votre disposition



Nathan Becker, conseiller numérique à la Communauté de communes, vous accompagne dans la découverte du numérique ainsi que pour vos démarches en ligne (prise en main de l'outil informatique, création et utilisation d'une adresse e-mail, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...).

Vous pouvez le rencontrer lors des permanences mensuelles qu'il tient dans toutes les communes du territoire, sur rendez-vous au siège de la Communauté de communes ou lors des ateliers numériques organisés chaque semaine.

Les ateliers numériques se poursuivent tout au long du mois de juillet, sur les thématiques suivantes :

DÉCOUVERTE D'UN ORDINATEUR :

Jeudi 7 juillet de 9h30 à 11h30 à la **mairie de Gumbrechtshoffen**

NAVIGUER SUR INTERNET ET DÉCOUVRIR LES SITES DE L'ADMINISTRATION :

Mardi 5 juillet de 9h30 à 11h30 à la **mairie de Gumbrechtshoffen**

DÉCOUVERTE D'UN SMARTPHONE (PARTIE 1)

Mardi 5 juillet de 14h à 16h à la **mairie de Gundershoffen**

DÉCOUVERTE D'UN SMARTPHONE (PARTIE 2)

Mardi 12 juillet de 9h30 à 11h30 à la **mairie de Gundershoffen**

SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ

Mardi 12 juillet de 14h à 16h à l'**Espace Stéphane Grappelli à Mertzwiller**

Pour avoir une meilleure vision des attentes et des besoins des habitants du territoire en matière de numérique, un sondage est disponible en ligne sur le site www.ccpaysniederbronn.fr. Que vous soyez un usager régulier ou non des nouvelles technologies, votre avis compte !

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Contact : Nathan Becker
Tél. : 06 72 29 39 23
nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr

Le danger d'internet et des réseaux sociaux



Notre conseiller numérique est intervenu dans les structures d'accueil périscolaire du territoire afin de sensibiliser le jeune public aux dangers d'internet et des réseaux sociaux. Internet offre d'innombrables opportunités pour apprendre, communiquer ou encore se divertir, mais présente également certains risques. Les 8-10 ans ont ainsi pu découvrir les pièges les plus courants, comme le vol d'informations, les contenus inadaptés ou le cyberharcèlement. Ces interventions leur ont également permis d'échanger de façon ludique sur leurs pratiques et leur utilisation d'internet.

Entretien de la voie communale d'intérêt communautaire reliant Oberbronn à Gumbrechtshoffen



Dans la continuité des travaux d'entretien réalisés sur la voie reliant Gundershoffen à Ingelshof, les élus ont décidé de poursuivre l'opération sur la voie communale d'intérêt communautaire reliant Oberbronn (rue du Frohret) à Gumbrechtshoffen (D242). Le démarrage des travaux sur cette voie longue de 1,9 km est prévu fin août pour une durée de six semaines. Son coût prévisionnel s'élève à 260 000 € HT. Ils consisteront à renforcer et à stabiliser les accotements, à la création et au curage de fossés, au gravillonnage pleine largeur ainsi qu'au renouvellement de la signalisation existante. À l'issue des travaux, une limitation de vitesse à 50km/h sera mise en place.

Des actions « Nature » au sein du périscolaire de Niederbronn-les-Bains

L'hiver dernier, la mairie de Niederbronn-les-Bains a lancé une campagne de distribution de jeunes plants d'épicéas. À cette occasion, trois épicéas ont été récupérés par le périscolaire primaire de Niederbronn-les-Bains. Les enfants en sont devenus les parrains.

Plusieurs ateliers ont eu lieu pour expliquer aux enfants l'objectif de ce parrainage et les initier à la protection de l'environnement.

Jean-Claude, un passionné, a accepté de planter ces trois jeunes arbres et d'en prendre soin dans son verger situé à Reichshoffen. Les enfants ont donné à ces plants les noms de « Meldi », « Jean-Bart » et « Cicayo ».







Monsieur Fischer, professeur de physique-chimie au collège Charles Munch de Niederbronn-les-Bains, a fait découvrir le rucher aux enfants du périscolaire de Niederbronn-les-Bains. Vêtus de vareuses, dix petits apiculteurs en herbe accompagnés par deux animateurs du périscolaire ont pris le chemin des ruches. Après avoir reçu les consignes de sécurité, les enfants ont pu aller à la rencontre des abeilles et apprendre à mieux les connaitre. Ils ont pu comprendre l'importance et le rôle des abeilles dans la pollinisation.
La pollution et les tontes précoces participent à leur extinction. En apprenant tôt à les reconnaître, en sensibilisant les enfants et les adultes, nous arriverons à mieux les protéger.



Composteur individuel : comment ça fonctionne ?



Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets ainsi qu'un fertilisant naturel pour les plantes et le potager ! Il faut savoir que notre poubelle contient jusqu'à 30 % de déchets organiques : déchets de jardin, de cuisine ou encore ménagers. Ces déchets peuvent se transformer facilement en compost, c'est-à-dire un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi.
Pour ce faire, un composteur est nécessaire. Les déchets organiques qui y sont déposés se transformeront en compost sous l'effet de l'eau et de l'oxygène, et grâce à l'action des plusieurs microorganismes (champignons, bactéries, vers de terre...).

Quelle est la recette d'un bon compost ?

Il faut alterner :
- **2/3 de vert** en couches de 15 cm (épluchures de fruits et légumes, fleurs coupées, gazon, mauvaises herbes...)
- **1/3 de brun** en couches de 10 cm (feuilles mortes, brindilles, paille, copeaux ...)
- De la terre du jardin en saupoudrage pour son effet activateur
- De l'eau en petite quantité
- De l'air (brassez et aérez le compost pour accélérer le processus).

Les petits plus : vous pouvez ajouter du marc de café, des poils d'animaux, des coquilles d'œufs, les litières des animaux herbivores ou granivores (poules, lapins, chevaux...). En revanche, certains autres déchets sont à éviter tels que les restes de viandes, les papiers imprimés, les tailles des conifères ou encore les feuilles de noyers.

Comment se procurer un composteur ?

La Communauté de communes propose à la vente des composteurs en bois de mélèze d'une capacité de 1 m^3, au prix de 25 €/pièce. Ces composteurs sont fabriqués localement par les ateliers de l'établissement d'aide au travail Suzanne de Dietrich implantés à Reichshoffen.

Pour **réserver votre composteur**, contactez les services de la Communauté de communes au **03 88 05 86 86** ou par mail à **contact@ccpaysniederbronn.fr**.

Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

Chers concitoyens,

Tandis que la crise économique est à notre porte, le gouvernement met en place une nouvelle réglementation : le contrôle technique pour les deux roues.

La réduction des aides aux particuliers pour changer leur mode de chauffage alors que le coût de l'énergie et du fuel est passé à 1.50 euros. Cela représente deux smics, qui écrase les foyers et leurs projets.

Nos élus, nos députés vont-ils défendre le pouvoir d'achat de leurs administrés ?
Un élu d'envergure nationale doit défendre notre intérêt régional. Nous attendons de lui sa présence au débat national et non à l'inauguration de foire, expositions etc. Il doit occuper sa vraie fonction. Une directive nationale impose le droit d'implanter des éoliennes de 12 mètres. Espérons que cela sera cohérent dans nos magnifiques paysages vosgiens.

La présentation de la déviation à Mertzwiller par le département tarde malgré nos demandes. Quand serons-nous informés?

Restons vigilants à ces mises en œuvre !

Bonnes vacances à tous.

Serge KOCH
Conseiller municipal de Reichshoffen
Conseiller communautaire

Jonathan SOMMER et **Marc HASSENFRATZ**
Textes non remis

PIG Rénov'Habitat : modification des permanences



Pour vos travaux de rénovation le bureau d'études Urbam Conseil vous propose une expertise technique et financière (service gratuit).

Dorénavant, les permanences auront lieu **les 1er et 3ème jeudis du mois de 16h à 17h** au siège de la Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains. Uniquement sur rendez-vous (au **03.67.10.35.12** ou par **mail : pig67@urbam.fr**).

Les permanences 2022 auront donc lieu les jeudis 7 juillet, 21 juillet, 1er septembre, 15 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre et 1er décembre.

Je rénove en Alsace du Nord

ESPACE CONSEIL — France Rénov' — Le service public pour mieux rénover mon habitat

France Renov', c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique. Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire ainsi que les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller France Renov' qui vous accompagnera dans votre projet.

Un conseiller vous accueille au siège de la Communauté de communes, le 3ème jeudi du mois uniquement sur rendez-vous.

Job dating « La rentrée de l'emploi »



Un nouveau job dating sera organisé par la Communauté de communes au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains, le **mardi 13 septembre 2022 de 9h à 17h.**

Vous êtes une entreprise et vous avez des postes à pourvoir ? Inscrivez-vous par mail à **recrutement@ccpaysniederbronn.fr**

Festival Mômes en scène : du 3 au 7 août 2022



Voilà 18 ans que ce festival jeune public des arts vivants existe ! Théâtres, musiques, chants, danses... il permet à chaque festivalier, année après année, de vivre des moments de rire, de partage et d'échange.

Du 3 au 7 août 2022, artistes, musiciens, comédiens, chanteurs, marionnettistes et inventeurs en tous genres vont se succéder pour exprimer leur créativité, leur talent et provoquer ainsi de délicieux moments de rire, de bonheur pour petits et grands !

Ce sera une occasion unique de rencontres intergénérationnelles, pédagogiques et ludiques.

Programme complet sur **www.reseau-animation.com**

Soutien aux associations du territoire

Les statuts de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains prévoient ***« le soutien aux associations ayant leur siège et leurs activités dans le périmètre communautaire, évoluant dans un cadre national et proposant régulièrement des activités à destination de la jeunesse ou des personnes âgées, et couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes ».***

Si votre association remplit ces conditions, elle peut formuler une demande de subvention auprès de la Communauté de communes. Pour cela, il lui suffit de télécharger un formulaire de demande de subvention (disponible sur le site de la Communauté de communes) et de l'envoyer, dûment complété et avec les pièces requises, à l'adresse suivante : **contact@ccpaysniederbronn.fr**



Les ateliers des aidants

Aidant, ami, voisin ou professionnel : que vous soyez concernés de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée, d'une personne handicapée ou en situation de dépendance, la plateforme d'accompagnement et de répit **Le Trèfle est là pour vous accompagner.**

Un **atelier « Prendre soin de soi »** est organisé **lundi 4 juillet 2022 de 14h à 17h** à l'Épicerie sociale *« La fraternelle »* Rue d'Uttenhoffen 67110 Gundershoffen.

Gratuit sur inscription au **06 72 01 76 82** ou par mail **letrefle@ch-bischwiller.fr**



L'agenda de l'été

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE

DAMBACH-NEUNHOFFEN

- **Messti**, les 3 et 4 juillet 2022 à 14h, au Mille Club ;
- **Fête de la myrtille**, le 17 juillet 2022 à 10h au Mille Club ;
- **Visite guidée Château Schoeneck**, le 30 juillet et le 24 septembre 2022 à 14h au Schoeneck ;
- **Journée du Patrimoine**, le 18 septembre 2022 à 10h au Schoeneck

GUMBRECHTSHOFFEN

- **Apér'O Village**, les 8 et 22 juillet 2022 et les 5 et 19 août 2022 à 17h, événement inter-associations ;
- **Messti**, la soirée du 3 septembre 2022, à l'Union Sportive de Gumbrechtshoffen ;
- **Messti**, la journée du 4 septembre 2022, à l'association Gumbrechtshoffen Ensemble.

GUNDERSHOFFEN

- **Fête de l'église**, le 10 juillet 2022, à l'église catholique ;
- **Cérémonie et défilé et bal des pompiers**, le 13 juillet 2022 à partir de 16h, à la salle polyvalente ;
- **Fête d'été de la Musique St Wendelin**, les 23 et 24 juillet 2022, à Schirlenhof ;
- **Messti**, du 20 au 23 août 2022, à Gundershoffen ;
- **Forum des associations**, le 3 septembre 2022, à la salle des fêtes ;
- **Soirée rock**, le 10 septembre 2022, à la salle des fêtes ;
- **Loto Bingo**, le 17 septembre 2022, à la salle polyvalente ;
- **Marche des Trois Villages**, le 18 septembre 2022, départ du hall de Schirlenhof ;
- **Bourse aux vêtements des Colombophiles**, le 25 septembre 2022, à la salle polyvalente ;

MERTZWILLER

- **Jardins ouverts et Bonsaï**, le 3 juillet 2022, à l'espace Grappelli ;
- **Festivités de la Fête nationale**, le 13 juillet 2022 , à l'espace Grappelli ;
- **90 ans de l'AS Mertzwiller**, les 30 et 31 juillet 2022 ;
- **Marché aux puces AAPPMA**, le 4 septembre 2022 , à l'étang des Cygnes ;
- **Bourse aux livres**, le 17 septembre 2022 , place de la Liberté ;

MIETESHEIM

- **13ème fête des voisins**, le 2 juillet 2022, au lotissement « Les Vergers » ;
- **Fête nationale**, le 13 juillet 2022 à partir de 21h, dans la cour de l'école ou Hungerberg (en fonction de la météo) ;
- **Soirée apéro organisée par l'association des parents d'élèves**, le 29 juillet 2022 de 18h à 21h, dans la cour de l'école ;
- **Messti**, les 14 et 15 août 2022, dans la cour de l'école ;
- **Soirée apéro organisée par le poker club des Vosges du Nord**, le 26 août 2022 de 18h à 21h, dans la cour de l'école ;
- **Marche gourmande du raifort**, le 17 septembre 2022 en semi-nocturne avec animation musicale, départ et arrivée au stade ;

NIEDERBRONN-LES-BAINS

- **Concerts dominicaux**, tous les dimanches à 14h30, de juillet à fin septembre, dans le parc du Casino ;
- **Guinguette du Parc du Herrenberg**, tous les mardis à 20h de juillet à fin août ;
- **Concours photo « Niederbronn-les-Bains au fil de l'eau »,** au mois de juillet et août ;
- **Exposition de véhicules anciens et de prestiges**, les 31 juillet, 28 août et 25 septembre 2022, dans le parc du Casino ;
- **Festival en Pays d'Alsace**, du 9 au 16 juillet 2022, au Moulin 9 ;
- **Festival - concerts : La voix des forges**, les 8, 10, 15 et 17 juillet 2022 à 19h, aux forges de Jaegerthal ;
- **Contes, légendes et jeux médiévaux**, le 10 juillet de 16h30 à 19h, au Château de la Wasenbourg ;
- **Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire**, le 13 juillet 2022, au Moulin 9 ;
- **Pique-Nique citoyen**, le 14 juillet 2022, dans le parc du Golf ;

L'agenda de l'été (suite)

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE

NIEDERBRONN-LES-BAINS (SUITE)

- **Festival de l'Artisanat**, le 24 juillet 2022 de 10h à 21h ;
- **Foire commerciale**, le 26 juillet 2022 ;
- **Mômes en Scène**, du 3 au 7 août 2022, Place du Bureau Central et parc du Golf ;
- **Journée gastronomique et de solidarité**, le 15 août 2022, Place du Bureau Central ;
- **Marché aux puces**, le 21 août 2022, avenue Foch ;
- **Exposition fruitière**, les 10 et 11 septembre 2022, au Moulin 9 ;
- **Journée du Patrimoine**, les 17 et 18 septembre 2022, au Musée ;
- **Week-end mondial** du bien-être, les 17 et 18 septembre 2022, dans le parc du Golf ;
- **Soirée de présentation de la saison culturelle suivie d'un spectacle**, le 23 septembre 2022, au Moulin 9 ;
- **Résidence de création de spectacle « Ne m'oublie pas »,** du 26 septembre au 9 octobre, représentation le 8 octobre à 20h30 ;

OBERBRONN

- **« SUMMERFECHT ÈN OBERBRONN »**, le 16 juillet 2022 à partir de 18h, au stade municipal ;

OFFWILLER

- **Fête de rue**, le 2 juillet 2022 à 10h dans la rue des Tilleuls ;
- **Fête des tracteurs**, le 10 juillet 2022 à 10h, au Chalet Wissbach ;
- **Cinéma en plein air (La grande vadrouille de G. Oury),** le 12 juillet 2022 à partir de 18h, place de la Houlette ;
- **Fête d'été de l'Harmonie musique**, le 24 juillet 2022 à partir de 10h, au chalet Wissbach ;
- **Spectacle décentralisé de Mômes en Scène**, le 5 août 2022 à 18h30, dans la cour de l'école ;

REICHSHOFFEN

- **Exposition temporaire « Femmes d'exception ! »,** du 1er juillet au 30 septembre, du mercredi au dimanche de 14h à 18h, au Musée Historique et Industriel (visite guidée le dimanche 4 juillet à 15h, le 7 août à 15h) ;
- **Reichshoffen en fête**, les 2 et 3 juillet 2022, sur l'Île Luxembourg et dans le parc du Château De Dietrich ;
- **Tournoi d'été**, du 8 au 30 juillet 2022, au Tennis Club de Reichshoffen ;
- **Soirée Macadam**, le 26 juillet 2022, au city stade de Nehwiller ;
- **Spectacle décentralisé de Mômes en Scène « MR FLY » de l'Association Amplitude**, le 4 août 2022 à 18h dans la cour de l'école Grussenmeyer, cette animation sera précédée de 16h à 18h d'animations du Réseau Animation Intercommunale ;
- **Cérémonie commémorative de la Bataille de 1870**, le 6 août 2022, au Monument du Centenaire ;
- **Sortie « Chauve-Souris »,** le 3 septembre 2022 de 20h15 à 22h15, au plan d'eau de Reichshoffen ;
- **Visite commentée de la synagogue**, le 4 septembre 2022 à 10h, à la Synagogue ;
- **Centenaire du FCER avec Robin LEON**, le 10 septembre 2022 à 18h30, à l'Espace Cuirassiers ;
- **« Atout fer » découverte contée du Musée animée par Fred DEVAUD**, le 11 septembre 2022 à 15h, au Musée Historique et Industriel ;
- **Visite « L'histoire du château De Dietrich »,** le 18 septembre 2022 à 15h, 16h et 17h, entrée côté centre-ville, (inscriptions obligatoires au Musée) ;
- **Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers**, le 18 septembre 2022, place de la Castine et rue du Général Koenig ;

UTTENHOFFEN

- **Spectacle décentralisé de Mômes en Scène**, le 5 août 2022 à 18h30, dans la cour de l'école ;
- **Messti**, le 18 et 19 septembre 2022, à la salle des fêtes ;

WINDSTEIN

- **Marché des producteurs**, les 3, 17, 24, 31 juillet et les 7, 14, 21, 28 août 2022 à 16h, Place Menhir ;
- **Festival - concerts : La voix des forges**, les 8, 10, 15 et 17 juillet 2022 à 19h, aux Forges de Jaegerthal ;
- **Journée du patrimoine**, le 18 septembre 2022 à 10h, au château du Nouveau Windstein ;

ZINSWILLER

- **Cérémonie commémorative suivie d'un bal animé par l'orchestre Santa Lucia et feu d'artifice**, le 13 juillet 2022 ;
- **Messti**, du 20 au 23 août 2022, à la Salle des fêtes ;
  - **Summer Bierfest**, le 20 août ;
  - **Fête de la tarte flambée avec bal**, le 21 août ;
  - **Soirée « Harengs » avec bal,** le 23 août.